

Certificat

Murs composites avec ou sans isolant et murs sandwiches Murs composites avec isolant

MCI²

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification NF 548 « Murs composites avec ou sans isolant et murs sandwiches » en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

La société SOCIETE DE PREFABRICATION DE LANDAUL (SPL)
ZI de la Gare Ouest
56690 LANDAUL
France

Usine SOCIETE DE PREFABRICATION DE LANDAUL (SPL) - 56690 LANDAUL - FRANCE

le droit d'usage de la marque NF 548 « Murs composites avec ou sans isolant et murs sandwiches » pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n°02-0001-274-1609 du 17 janvier 2023

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Selon la norme NF EN 14992

-Durabilité : classe d'exposition

Avec un niveau plus exigeant que la norme NF EN 14992

- Résistance garantie à la compression du béton f_{ck} en MPa
- Epaisseurs des parois
- Enrobage des raidisseurs et des armatures des parois
- Caractéristiques dimensionnelles et mécaniques des raidisseurs
- Ancrage des dispositifs de liaison

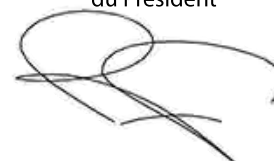
> Autres caractéristiques :

- Conformité aux spécifications de l'Avis Technique n° 3.2/19-985_V5
- Aptitude au levage des inserts de levage intégrés visés par l'Avis Technique n° 3.2/19-985_V5

Ce certificat comporte 2 pages.

Correspondant :
Contacts-NF548@cstb.fr
01 64 68 83 38

Par délégation
du Président



Florian RASSE

Annexe 1 du Certificat

Décision n°02-0001-274-1609 du 17 janvier 2023

Tableau des murs composites avec isolant certifiés

Dénomination commerciale	Epaisseur des parois en mm		f _{ck} (MPa)	Durabilité : classe d'exposition du béton
	Intérieure	Extérieure		
MCI ²	≥ 60	60 à 100	F2 : C40/50	XC1 à XC4 - XF1 - XD1
MCI ²	≥ 60	60 à 100	F22 : C40/50	XC1 à XC4 - XF1 - XD1
MCI ²	≥ 60	60 à 100	F4 : C40/50	XS1 - XS2 - XA1 - XD2
MCI ²	≥ 60	60 à 100	F9 : C40/50	XS3* - XA2 - XA3

*Nota : En classe d'exposition XS3, l'épaisseur de la paroi extérieure devra être supérieure ou égale à 92mm.